

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

PARAISANT LE MARDI

INSÉRITIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On s'abonne pour la France, à Paris: à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10. A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1, près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

On traite de gré à gré pour les autres insertions

Monaco, le 19 Juin 1877.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. le Prince Héritaire est arrivé à Alger le 13 de ce mois, à bord de son yacht l'*Hirondelle*.

Samedi dernier 16 Juin a été célébré à Inspruch, le mariage de S. A. Madame la Princesse Auguste d'Urach Wurtemberg, veuve du Comte d'Enzenberg, avec S. Exc. le Lieutenant Feld-Maréchal Comte Franz de Thün Hohenstein, Commandant militaire du Tyrol et Vorarlberg.

On sait que la Princesse Auguste, fille du feu Duc d'Urach-Wurtemberg et de la Princesse Théodolinde de Leuchtenberg, est belle-fille de S. A. S. la Princesse Florestine, sœur du Prince Charles III.

Les règles s'appliquant aux divers services maritimes de la Principauté, incomplètes peut-être, peu connues dans tous les cas, ou tombées en désuétude, avaient besoin d'être soumises à une révision. Une Ordonnance Souveraine en date du 18 mai 1877 rendra désormais la Législation sur cette matière, claire, précise et complète.

L'Ordonnance commence par l'organisation des Autorités Maritimes de la Principauté et en fixe la hiérarchie. A leur tête est placée Son Excellence le Gouverneur Général, assisté du Conseil Maritime et du Conseil Sanitaire. Le Capitaine du port et les Officiers qui le secondent, veillent à l'exécution des règlements et sont chargés de constater les infractions qui y seraient commises.

Viennent ensuite dans l'Ordonnance le tarif du pilotage et les règles relatives à la naturalisation des navires.

L'Ordonnance, en ce qui concerne la police sanitaire s'en rapporte aux lois qui régissent cette matière en France et les rend applicables dans la Principauté.

La police de la pêche a été réglée avec un grand soin. Les dispositions écrites dans l'Ordonnance fixent les époques pendant lesquelles la pêche doit être interdite d'une manière absolue ou restreinte dans l'intérieur du port. Elles énumèrent les seuls engins (la ligne, la nasse, la betavelle, la muse-lière), dont l'usage est permis et ceux, au contraire, qui sont interdits (la seine, le tartanon, les filets de soie, le gangui), sous les peines portées dans l'Ordonnance.

La pêche au feu dans le port est défendue en tout temps.

Il est également défendu de jeter dans les eaux toute matière pouvant appâter, enivrer ou empoisonner les poissons, ou d'employer, pour la pêche, toute matière explosible, sous peine d'une amende de un à deux cents francs, et, en cas de récidive, d'une amende de cinq cents francs et d'un emprisonnement d'un jour à trois mois.

Le Capitaine du port doit veiller à l'exécution de toutes les règles écrites dans l'Ordonnance, relatives à l'entrée et à la sortie des navires et qui s'appliquent également à toutes les mesures d'ordre et de police qui devront être observées dans l'intérieur du port.

L'Ordonnance détermine également les peines encourues par suite de Contraventions et la Juridiction qui sera chargée de les appliquer, ainsi que le montant des taxes qui seront dues dans les cas qu'elle a déterminés.

Elle se termine, enfin, par un article abrogeant toutes dispositions de Lois et Ordonnances contraires, et devient ainsi la seule règle à suivre désormais.

Jeudi prochain, 21 juin, fête de Saint-Louis de Gonzague, patron du Collège de la Visitation, les élèves de cet établissement donneront une fête de nuit avec illuminations et feu d'artifice, à peu près semblable à celle du 3 donnée en l'honneur de notre Saint-Père.

C'est pour ce motif que les préparatifs de cette fête du 3, ont été laissés sur place dans le jardin du collège.

Un éboulement étant survenu entre Saint-Jean de Maurienne et St-Michel, éboulement causé par les inondations et assez grave pour empêcher provisoirement le transbordement des voyageurs, la malle des Indes a passé dimanche 10 de ce mois, à Monaco, par le train de 5 h. 05 m. du soir, se rendant à Brindisi.

On sait que la malle des Indes est un service spécial de dépêches entre Londres et les Indes anglaises. C'est un train se composant uniquement de deux ou trois wagons, selon les besoins du service, et dont la vitesse moyenne est de 70 kilomètres à l'heure. Ce train a lieu tous les samedis, il part de Calais la nuit à 2 ou 3 heures du matin dès que la marée a permis au paquebot venant de Douvres, d'entrer dans le port. Il faut qu'il soit à Paris pour en repartir à 7 heures 50 du matin.

On pourra apprécier le retard apporté dans ce service par l'éboulement de St-Jean de Maurienne, quand on saura que, par cette voie, partant de Paris à 7 heures 50 et passant par Dijon, Mâcon, Culoz, le Mont Cenis, il arrive à Modane le jour même à 11 heures 24 du soir!

Par suite d'un accord entre la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée et la compagnie du Midi, le train rapide entre Bordeaux et Marseille, fonctionnera à partir du 15 juillet prochain.

Le départ de Bordeaux est fixé à 6 h. 30 du soir.

Le départ de Marseille est fixé à 5 h. 30 du soir.

Le trajet durera treize heures et demie environ. Ce train comprendra une voiture qui fera tout le trajet de telle sorte que le transbordement à Cette sera évité.

Sous le titre: *La Température*, on lit dans le *Petit Marseillais* d'avant-hier dimanche:

La température continue à être accablante à Marseille; depuis une huitaine de jours le thermomètre atteint facilement 31 degrés vers le milieu de la journée, et cependant cinq jours nous séparent encore du solstice d'été, et la période que l'on est convenu d'appeler « caniculaire » ne commencera guère avant un mois. Ces chaleurs sont à peu près générales en ce moment, et font désirer partout que quelques bonnes ondées viennent rafraîchir l'atmosphère.

Hier dans l'après midi le tonnerre a grondé autour de Marseille, mais l'orage n'a pu éclater.

Le thermomètre marquait hier, à 7 heures du matin, 25 deg. 1/2; à midi, 32 deg. 1/2; à 2 h., 34 deg.; à 6 h. du soir, 30 degrés.

A Alger le sirocco souffle depuis quatre jours, ce qui explique en partie la température anormale de ces jours-ci.

Si nous en croyons le *New-York Herald*, nous allons avoir incessamment de violents vents du sud-ouest qui peut-être amèneront dans le Nord de la France un abaissement de température, mais en Provence il n'y a guère à compter sur ces vents bienfaisants.

Les journaux de Nice nous apprennent que quelques cas d'insolation se sont produits dans cette ville où la chaleur est accablante. Entre autres, deux chasseurs du 24<sup>e</sup> bataillon ont dû être transportés d'urgence à l'hôpital.

Combien ne devons-nous pas nous estimer heureux! nous qui n'avons eu jusqu'ici que 27 à 29 degrés, encore sont-ils tempérés par la bienfaisante brise de la mer. Voilà qui répond péremptoirement à ceux qui, jugeant par la douceur de notre climat pendant l'hiver, prétendent que la chaleur doit être insupportable l'été chez nous.

Dans la soirée de dimanche, on a inauguré au Casino, les concerts d'été sur la terrasse. Quoique le temps fut resté couvert toute la journée, la foule des promeneurs était grande dans les jardins. L'orchestre s'est distingué: l'Ouverture de la *Muette*, l'*Etoile d'Angleterre*, polka avec solo par M. Depech, la Fantaisie sur *Moïse*, l'air de *Galathée*, tout a été interprété d'une excellente façon au grand contentement des auditeurs.

Dimanche soir, à cinq heures, la Société philharmonique a donné sur la place du Palais, un nouveau concert instrumental.

Voici la liste des morceaux qui ont été joués :

- Sardaigne, marche..... \* \* \*
- Arlequin, polka..... Strauss.
- Les Piémontais à Milan, mazurka... Fuselle.
- Le mois de Mai à Nice, quadrille.... Ferrara.
- Chœur des soldats de Faust..... Gounod.
- Polka du Bal de Georges le Noir..... Giorzo.
- Galop..... Farbach.

Tous ces morceaux ont été exécutés d'une manière satisfaisante, nous mentionnerons notamment *Le mois de mai à Nice*, quadrille original composé d'airs locaux, qui a obtenu un grand succès.

Le dimanche 10 juin, un bâtiment italien, *Nuovo Esule*, venant de la Spezia, a débarqué dans notre port, 600 quintaux de marbre, destinés à un entrepreneur de notre ville. Ce fait seul suffit à prouver la prospérité croissante de l'industrie du bâtiment dans notre pays.

La semaine dernière, on a placé, dans le cimetière de Monaco, le monument élevé à deux enfants d'un de nos concitoyens, M. Néri. Deux remarquables sculptures, dues au ciseau d'un artiste italien, M. Agostino Pomata, représentent le frère et la sœur, enlevés à l'affection de leurs parents. La ressemblance et la finesse d'exécution de ce groupe font l'admiration de tous les visiteurs.

La Société des Architectes des Alpes-Maritimes nous communique le document suivant :

La Société des architectes des Alpes-Maritimes, dans sa séance du 24 mai 1877, considérant : que l'article 674 du Code civil, pour la distance à laisser entre un puits ou une fosse d'aisance et un mur mitoyen ou non, ou pour faire les ouvrages nécessaires pour éviter de nuire au voisin, renvoie aux règlements et usages particuliers sur ces objets ;

Que la lacune ainsi laissée par le Code civil n'est comblée dans le département des Alpes-Maritimes par aucun acte émanant de l'Autorité, ni par aucun usage (exception faite pour les cantons du Bar, d'Antibes, de Grasse, de Vence, de Menton et de Roquebrune) ;

Que l'on ne peut considérer, comme remplaçant un usage local l'article 597 du Code sarde, qui n'est plus en vigueur dans le département, et ainsi que tendrait à le faire la réponse à la 31<sup>e</sup> question du *Recueil des usages et règlements locaux*, ayant force de loi dans le département des Alpes-Maritimes, rédigé par des Commissions cantonales, vérifié et révisé par une Commission centrale, conformément à la circulaire de Son Exc. M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, en date du 15 février 1855 ;

Qu'il est évident que si les prescriptions dudit article 597 peuvent s'appliquer à la distance à laisser entre un puits, une citerne, un cloaque, une fosse d'aisance ou un fumier construits ou à construire à la campagne, elles deviennent tout à fait inapplicables dans une ville ;

Qu'il est d'une urgence manifeste de fixer la jurisprudence sur ce point, dans le département ;

Que le doute sur cet objet peut, à un certain moment et jusqu'à un certain point, engager d'une manière injuste et fâcheuse, la responsabilité des architectes exerçant dans le département et nuire aux intérêts de leurs clients, comme : MM. Levrot, Dunski et Franco pour étudier cette question, proposer des moyens de solution, les soumettre à la discussion en un rapport qui devra être présenté à la société du 11 juin prochain.

Emet le vœu qu'il plaise à l'autorité compétente d'examiner les moyens qu'adoptera la Société, d'accueillir ou de rejeter les dits moyens, mais dans tous les cas, de faire tel acte qu'elle jugera utile pour créer en l'espèce une situation définie.

Dit que la plus grande publicité sera donnée à cette délibération prise dans un but d'intérêt général.

## CHRONIQUE MUSICALE.

### Boïeldieu.

(Suite et fin)

Son retour dans la capitale fut marqué par une scène qui eut déconragé tout autre que notre héros, et que nous empruntons aux *Anecdotes et Souvenirs* de M. Henry de Thannberg.

Cherubini, Méhul, Kreutzer, et Jadin se partageaient alors la faveur du public. Boïeldieu, qui leur avait été chaudement recommandé, est invité à un de leurs dîners de décade, ils consentent même à écouter la partition d'un ouvrage qu'il avait depuis longtemps écrit. Il prélude, un silence glacial accueille les premières mesures.

Enfin Cherubini s'avance, et posant l'index sur le cahier : « Qu'é z'est ça ? Oun out ! z'est faux ! Et qu'é z'est ça ? Oun ré ! z'est faux ! Et qu'é z'est ça ? Oun mi ! z'est faux ! allons, azé entendou commé ça ? »

Et tournant les talons, il laisse là l'élève confondu de ces critiques de l'éminent compositeur qui devait plus tard être son collaborateur et son ami. Seul Jadin, pris de pitié, resta près de Boïeldieu : « Vous êtes un bon pianiste, vous possédez une belle voix lui dit-il, courage ; mais apprenez la composition, et qui sait ? »

Boïeldieu se promit bien de suivre de si bons conseils et tint parole. Le 5 septembre 1795 il donna la *Dot de Suzette* dont le poème était de M. Fiévée. Ce petit opéra en un acte obtint un grand succès à l'Opéra Comique.

Il nous faudrait des volumes pour suivre pas à pas Boïeldieu dans la carrière que lui avait ouverte la *Dot de Suzette*. En 1798, parut *Zoraïme et Zulnare*, drame en trois actes, élégante production où s'est dessiné le génie de Boïeldieu. « Des mélodies faciles, gracieuses, une instrumentation remplie de jolis détails, un sentiment juste de la scène, telles sont les qualités par où se distingue cet opéra qu'on peut considérer comme le premier titre de Boïeldieu à la renommée qu'il eut plus tard. » (*Fétis. Biograp. Univ. des musiciens.*)

Puis vinrent successivement les *Méprises espagnoles*, la *Prisonnière*, *Beniowski*, le *Calif de Bagdad*, *Ma Tante Aurore*, et le *Baiser et la Quitance*. C'était en 1803, une union qu'il avait contractée, ne produisant pas le bonheur qu'il pouvait en attendre, il s'éloigna de Paris et partit pour la Russie où il était demandé par l'Empereur Alexandre. Il resta sept ans à l'étranger, puis, la politique prenant une fâcheuse tournure, il revint à Paris.

Delagrèze était mort, Catel travaillait peu, Cherubini avait cessé d'écrire, Nicolo Isouard trônait seul à l'Opéra Comique. Le gluckiste Boïeldieu voulut lui aussi avoir sa part à un tel butin. *Jean de Paris* (1812) le *Nouveau Seigneur de Village*, (1813), dont l'instrumentation restera toujours élégante, vive, et la mélodie fraîche, spirituelle et gracieuse ; le *Petit Chaperon rouge* (1818), les *Véhicules versés* (1820), et tant d'autres compositions charmantes que nous ne pouvons énumérer ici, précédèrent la *Dame Blanche* (1825) qui devait être en quelque sorte l'apothéose de ce fécond génie.

### III

Des contemporains jaloux ont prétendu que Boïeldieu manquait de facilité, parce que ses partitions étaient couvertes de *colettes*, c'est-à-dire de surcharges. C'est une noire calomnie. Sans doute, suivant en cela le précepte du fabuliste, quand il avait un ouvrage en mains,

Il polissait sans cesse et le repolissait.

Attachant un grand prix aux succès, il n'épargnait rien pour les obtenir. Comme Balzac, il raturait, il écrivait jusqu'à six versions d'un morceau avant de s'arrêter au choix d'une des variantes. De même que Meyerbeer, il souffrait cruellement des incertitudes d'une première représentation et craignait les rigueurs du moindre article de journal. Doué d'une conception facile, d'une exécution vive, il n'était jamais content de son travail. N'est-ce pas là le propre du vrai mérite ?

Boïeldieu était admirateur enthousiaste de Rossini. « Mes enfants, disait-il à ses élèves en analysant une nouvelle partition de ce génie, regardez ce prodigieux mérite, voilà la meilleure leçon que je puis vous donner. »

La *Dame Blanche*, qui fut jouée pour la 1<sup>re</sup> fois le 10 Décembre 1825 à l'Opéra Comique fut accueillie par les transports frénétiques d'un public en délire. Rien ne peut décrire un tel triomphe.

Composé et monté en vingt neuf jours, cet ouvrage n'avait à la 1<sup>re</sup> répétition que trois morceaux écrits. Adolphe Adam, élève de Boïeldieu nous dit dans ses *Souvenirs d'un musicien*, comment en fut faite l'ouverture :

Pixérécourt, alors directeur de Favart, donna vingt-quatre heures à Boïeldieu pour la composer, Boïeldieu partagea la besogne : il prit pour lui l'introduction, avec ses deux élèves favoris on traça le plan de l'*Allegro*. Labarre, harpiste distingué, qui ayant beaucoup voyagé en Angleterre, avait fourni les thèmes écossais de la partition tels que *Chez les montagnards*

écossais, *Vous le verrez le verre en main*, etc., fit adopter comme premier thème, un des airs anglais par lui donnés ; Adam proposa pour second thème, en *allegro*, le motif *andante du trio* : *Je n'y puis rien comprendre*, et un petit *crescendo*. Pour la *coda finale*, Boïeldieu indiqua *Télémaque* qu'il avait fait en Russie. Le travail ainsi distribué, Labarre écrivit la première partie et Adam la seconde.

En 1818, Boïeldieu fut reçu à l'Institut, à la place laissée vide par la mort de Méhul, dans la section de musique de l'Académie des Beaux-Arts : en 1821 il fut décoré de la main du Roi Louis XVIII.

Cet homme illustre, le croirait-on ? mourut presque pauvre, le ministère de l'intérieur lui allouait, sur les fonds des Beaux-Arts, une somme de trois mille francs. Il succomba à une phthisie laryngée, le 8 octobre 1834 à Jarcy, près Grobois, dans la Brie.

Boïeldieu restera comme l'un des génies les plus populaires de la France. Merveilleuse facilité d'invention, nouveauté inépuisable de composition, harmonie ; nul mieux que lui n'a réuni ces facultés heureuses en une gerbe aussi brillante. Sa mélodie rend avec un égal bonheur l'éclat de rire et la chanson, la verve entraînante et le cri passionné, l'amour, la jalousie, l'ironie, et surtout l'émotion douce et tendre. Xavier Aubryet, d'un mot, a défini le maestro :

Né vieux, Boïeldieu est mort jeune.

## CHRONIQUE DU LITTORAL.

**Marseille.** — LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Parme sont arrivés mardi à Marseille et sont partis le lendemain mercredi pour Paris.

**Toulon.** — L'escadre d'évolution, composée du *Richelieu*, de la *Savoie*, de la *Provence*, de la *Gauloise*, du *Magnum*, de la *Thétis*, de la *Reine-Blanche*, du *Désaix* et du *Boursin*, a mouillé en rade mercredi venant du Golfe-Juan.

**Cannes.** — LL. AA. RR. Robert 1<sup>er</sup>, duc de Parme, et dona Margarita, femme de don Carlos, sont arrivés à Cannes mardi dernier par le train de 3 h. 19, venant d'Italie.

LL. AA. RR. qui revenaient très probablement de Frosdhorff, n'ont fait que toucher barre à Cannes. Reçus à la gare par LL. AA. RR. le comte de Caserte et le comte de Bardi, ils sont repartis immédiatement pour Marseille.

— On a retiré de la mer, la semaine dernière, les derniers débris du transport la *Normandie*, qui avait échoué si malheureusement, il y a deux ans, sur les roches des Moines, au nord de l'île St-Honorat.

**Nice.** — La police a opéré, chez un marchand de vins en gros de la ville, la saisie de plusieurs échantillons de vins fuscinés, ou fabriqués avec des matières nuisibles à la santé.

Cette saisie a été pratiquée sur la plainte de deux personnes qui ont été indisposées après avoir bu le vin en question : l'une d'elles a même été obligée de garder le lit pendant quelques jours.

Les scellés ont été apposés sur le fût contenant le vin falsifié.

Avis aux négociants peu scrupuleux !

— La police a mis en état d'arrestation une Italienne qui cherchait à vendre divers vases sacrés d'une valeur de 2,000 fr. environ.

Questionnée sur la provenance de ces objets de religion, elle a dit les avoir achetés en Amérique et a refusé de faire connaître autrement leur provenance.

Deux Italiens, ses complices, ont été également arrêtés au moment où ils essayaient de franchir la frontière.

Ces trois individus arrivaient de Marseille.

La provenance des objets volés paraît difficile à établir.

— Par décision prise sur les conclusions du rapport de M. le secrétaire général, la 44<sup>e</sup> session du Congrès scientifique de France aura lieu à Nice.

M. Brun, architecte à Nice ; M. le Dr Balestre, à Nice, sont nommés *Secrétaires généraux*.

M. Lagarrigue, consul de Portugal à Nice, est nommé *trésorier*.

Le Congrès fait appel au dévoué concours de la Société des Lettres, Sciences et Arts, de la Société d'Agriculture, de la Société médicale des Alpes-Maritimes et des membres de l'Institut des provinces de France et de la Société française d'archéologie.

— Les candidats au baccalauréat ès-lettres et au baccalauréat ès-sciences sont informés qu'une session d'examen aura lieu à Nice, le 2 juillet prochain. Les inscriptions seront reçues dans les bureaux de l'Inspection académique jusqu'au 30 juin.

La consignation des droits d'examen aura lieu entre

les mains du secrétaire de la Faculté dans une des salles de l'Hôtel de Ville, le dimanche, 1<sup>er</sup> juillet, à quatre-heures du soir.

— La *Vie Mondaine* publie un appel adressé par M. Léon Noël aux dames de Nice, à l'effet d'organiser un festival au Jardin Public, au bénéfice des victimes de la *Revanche*.

— Le Cercle de la Méditerranée a versé à la souscription pour les victimes des marins de la *Revanche*, la somme de 1,000 francs.

LETTRES PARISIENNES.

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

Paris n'aspire plus qu'aux bains froids et aux boissons à la glace. Un soleil implacable a transformé la grand'ville en étuve et calcine sans pitié tous ceux qui ont l'imprudence de s'aventurer sur l'asphalte. Les écoles de natation de la Seine, Deligny notamment, sont le rendez-vous de tous les amateurs de la coupe et de la planche. Il y a des gens qui passent toute leur journée dans ces établissements, y déjeunant et y dinant entre deux baignades.

Les Parisiens excellent moins dans la natation de durée que dans la natation gracieuse et correcte. Ils font la coupe dans la perfection.

Les écoles de natation pour femmes ne sont pas moins suivies en ce moment. Les nageuses de tout rang et de tout âge s'y livrent à des exercices aquatiques sans fin dans le péle-mêle le plus aristocratique qui soit.

L'école de natation pour femmes est comme le bazar à cinq sous : entrée libre. La première communiant sortant du catéchisme y tire sa brassée à côté de M<sup>lle</sup> Gredinette sortant de la répétition et les duchesses douairières y nagent dans les mêmes eaux que les citoyennes de la rue Breda.

Comme aux bains Deligny ou Henri IV, ces écoles ont leurs caleçons rouges remplacés là par des jupons tricolores. Ce sont les *prime-donne* du plongeon ou du saut périlleux. Et il faut entendre les cris de nos naïades, leurs transports d'enthousiasme à chaque pirouette réussie !

Les femmes sont plus expansives que les hommes, et les bains froids du sexe faible sont des parlottes en plein air. Le physiologiste y trouverait un précieux sujet d'études. Comme exemple, je citerai cet entretien typique d'une des baigneuses les plus passionnées avec une nouvelle mariée :

— Ma chère, vous êtes dans la première année de votre mariage, il faut que vous alliez aux bains froids.

— Pourquoi donc, je vous prie ?

— Parce que, petite, on ne saurait s'y prendre trop à l'avance pour établir des prétextes.

La promenade au Bois, le soir, est le complément indispensable pour les parisiens du bain froid, le jour. Dès que la nuit commence on n'a plus qu'un rêve : prendre sur le boulevard une bonne voiture et aller autour du lac respirer une fraîcheur relative.

C'est ici que la difficulté commence : prendre une bonne voiture.

MM. les cochers ne sont pas toujours d'humeur aimable, ils vous blackboulent volontiers le voyageur qui ne remplit pas les conditions exigées par eux.

Le promeneur qui se présente avec trop d'embonpoint ou trop de famille, a beaucoup de peine à trouver un cocher qui l'accueille. Ce sont alors des dialogues à n'en plus finir et qui sont une des gaités-jaunes de l'asphalte.

La règle est d'aller au Bois après le dîner. A partir de huit heures et demie, les environs du lac sont sillonnés par une multitude de véhicules où le grand seigneur et le prolétaire confondent leurs aspirations. Ici toutes les classes sociales disparaissent. Aucune nuance politique ne sépare les individus. En passant à côté les uns des autres, tous tiennent poliment le chapeau à la main : il fait si chaud ! Chacun est guidé par une pensée unique : trouver l'allée la plus fraîche !... Tel préfère l'allée des acacias, tel autre aime la route qui conduit au champ de courses. Celui-ci seul en sa victoria de louage étend ses jambes en avant, à la hauteur des basques du cocher. Celui-là laisse pendre un de ses tibias en dehors de son fiacre. Tous à la pâle clarté qui tombe de la lune cherchent la nonchalance la plus lazzaronienne. Tous sont égaux devant cet impérieux besoin de demander à la fraîcheur du soir de nouvelles forces pour lutter contre l'inévitable chaleur du lendemain.

Aussi le Bois est-il, chaque soir, le rendez-vous forcé de tout ce qui vit, mais ne respire pas à Paris. Le landau sévèrement tenu coudoie le fiacre poussièreux. La fusion est complète, les partis désarment en présence de cette nature calme, verdoyante et parfumée des senteurs du soir.

C'est la nuit, dans des bouquets odorants, entourés de fontaines à jets d'eau glacée, que les membres de l'assemblée nationale devraient tenir leurs assises. L'atmosphère qui les environnerait alors apaiserait leurs cerveaux et nous n'aurions pas à nous en plaindre.

C'est la famille Rothschild qui aura clôturé la

saison mondaine cette année, à Paris. Après la baronne Alphonse de Rothschild qui a donné, lundi, un bal heureusement pourvu d'appareils réfrigérants, la baronne douairière James a offert dans son château de Boulogne au Paris mondain, une fête que la pluie tombée dans la journée est venue contrarier. En effet, le parc merveilleusement illuminé par Ruggieri devait être le théâtre de la fête, et un feu d'artifice rappelant l'heureux événement de famille qui motivait la réunion — la naissance d'un arrière-petit-fils à la maîtresse de céans — devait être tiré. Il a fallu se contenter des illuminations. Le feu d'artifice, par l'humidité, n'aurait été qu'une mystification. Leurs Altesses Royales le duc de Nemours, la princesse Clémentine d'Orléans, les princes de Saxe-Cobourg-Gotha assistaient, entre autres individualités, à cette charmante réunion. On y parlait beaucoup d'une rencontre décidée entre le neveu d'un financier mort récemment, et un homme de lettres très connu, à la suite d'un article de celui-ci. LL. MM. l'empereur et l'impératrice du Brésil devaient assister à cette fête, mais les augustes voyageurs ont dû un peu hâter leur départ pour Londres, l'empereur étant désireux de terminer le long voyage qu'il a entrepris en Europe et de retourner dans ses états. Vous savez qu'au moment de quitter le Grand-Hôtel, l'impératrice s'est aperçue qu'elle avait oublié son sac à bijoux, contenant pour trois millions de pierreries.

Quelques minutes plus tard, qui sait si un aimable pick-pocket en villégiature à Paris n'eût pas fait son aubaine des diamants de S. M. ? C'est ainsi que jadis, voyageant en Allemagne, feu l'impératrice de Russie perdit un collier de saphirs qui fut retrouvé peu de semaines après par un des dignitaires de la cour, au cou d'une belle personne en villégiature à Bade qui le tenait d'un gentleman anglais, dont la doctrine était qu'on prend son bien où on le trouve. Le collier fut restitué et le gentleman prié d'avoir, une autre fois, l'annexion moins prompte.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS.

NOTES D'UN CURIEUX. (\*)

Les Tapisseries Françaises.

Ateliers Parisiens : LA TRINITÉ (1554).

Dès le XII<sup>e</sup> siècle, existait, à Paris, au coin des rues St-Denis et Grenelat, un hôpital fondé par Jean Palée et Guillaume Estuacol, qui était desservi par les religieux Prémontrés d'Herminiers; en 1546, l'hôpital fut transformé en maison de refuge pour les enfants abandonnés et on y plaça 100 garçons et 36 filles, âgés de 3 à 6 ans. Il fut interdit aux parents de retirer de la Trinité les enfants qui après leur admission devaient être nourris, entretenus et instruits jusqu'à l'époque de leur apprentissage. Ces enfants que l'on désignait sous le nom des « enfants bleus » à cause de la couleur de leur costume, assistaient aux enterrements, et pour subvenir aux frais de l'établissement, ils furent autorisés à faire une quête annuelle dans toutes les églises.

Par lettres patentes données à Laon au mois de juin 1554, le roi Henri II organisa l'enseignement professionnel à donner aux enfants bleus ; il accorda la dispense de la maîtrise aux professeurs après six ans de professorat et les administrateurs furent chargés de leur délivrer des brevets gratuits.

Un atelier de tapisserie fut monté à la Trinité concurrentement avec plusieurs autres ateliers industriels ; le tapissier Dubourg qui tissa en 1594 les tapisseries de St-Méry, en 37 pièces représentant l'histoire de

(\*) Voir les nos 979, 980, 981, 982 983 et 984.

Jésus-Christ, d'après les cartons de Lerambert, était un élève de la Trinité où il fit son apprentissage ; il fut fait si grand bruit de ces tapisseries, dit un contemporain, que Henri IV les ayant été voir et les ayant trouvées à son gré, résolut de rétablir à Paris les manufactures que les désordres de la guerre civile avaient abolies.

La direction des ateliers fut confiée à Philibert Delorme et à Lerambert ; ils produisirent de 1570 à 1660, dix tentures de 10 à 12 pièces.

M. Darcel émet l'avis que la première tenture de Mausole et Arthémise fut tissée à la Trinité, d'après les cartons de Lerambert ; elle porte, en effet, outre les armes de France, le chiffre de la Reine, sa devise et des allégories qui lui sont personnelles.

Nous attribuons encore à cet atelier les tapisseries suivantes que nous relevons sur les inventaires du XVII<sup>e</sup> siècle.

*Rois de France.* — Tenture de laine et soie, dessin de Gnyot, représentant quelques actions principales d'anciens de nos rois, avec la devise de Henri III, dans la bordure d'en bas, en 9 pièces, contenant 32 aunes de cours sur 3 1/3 de hauteur.

*Histoire de Saint Crépin et Saint Crépinien.* — Suite qui se composait de quatre pièces de tapisseries divisées chacune en trois parties dont le sujet et ait inscrit au bas de chaque compartiment. Trois de ces tapisseries ont été détruites aux Gobelins par l'incendie de 1871. Cette perte est d'autant plus regrettable que, sur l'une des pièces détruites, se lisait une inscription indiquant qu'elles sortaient de la fabrique de la Trinité. En haut de la pièce sauvée de l'incendie et qui était sans doute la première de la série, on lit :

« Régnant Louis le Juste, XIII de ce nom, roy de France et de Navarre, ces quatre piesses de tapisserie représentant la vie et martyre de St-Crepin et Crespinien ont esté fait es années 1634 é 35 des bien faits des maistres cordonniers pour servir et décorer leurs chapelle fondée en l'église Notre-Dame de Paris »

*La Passion de N.-S.* — Une tenture de tapisserie de laine et soie, relevée d'or, de haute lisse, fabrique de Paris représentant l'histoire de la Naissance et de la Passion de N.-S.-J.-C. dessin d'Albert Durer, dans une petite bordure à festons de fleurs et de fruits, de 5 pièces, contenant 9 aunes de cours sur 2.

*Ulysse.* — Une tenture de tapisserie de laine et soie, relevée d'or, fabrique de Paris représentant l'histoire d'Ulysse, dans une bordure, fond aurore, à festons de fleurs et de fruits, avec grotesques figurés et petits paysages contenant 14 aunes de cours sur 2 3/4 de haut, en 8 pièces.

*Arthémise.* — Une tenture de tapisserie de haute lisse, de laine et soie, relevée d'or, fabrique de Paris, représentant l'histoire d'Arthémise, dessin de Lerambert, en 7 pièces, dans une bordure fond rouge brun, à festons de fleurs et de fruits, à cartouches fond bleu, dans lesquels sont des M couronnés, aux quatre coins quatre figures grisailles accroupies ; à chacun des côtés un mufle de lion, et par le haut les armes de France et Navarre, soutenues par quatre anges de grisaille, contenant 35 aunes de cours sur 4 aunes 1/8 de hauteur.

(A suivre).

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

SOMMAIRE DE LA CHASSE ILLUSTRÉE du 16 juin 1877,

Les chiens d'arrêt, par M. A. de la Rue. — Les canards, par M. le marquis de Cherville. — De la Louveterie, par M. Paul Chapuy. — Salon de 1877, par M. E. Dubouset. — La chouette-effrite, par un Ami des oiseaux. — Transport des chiens par chemins de fer, par M. Thirion. — Un mot sur les troglodytes, par l'Oncle Tobie. — Chronique sportive. Informations hippiques. Vénérerie. Tirs, par M. Honoré Pinel. — Bulletin d'acclimatation, par M. H. de la Blanchère. — Offres et demandes. — Echos de la Chasse illustrée. — Chasses et aventures de chasse, par M. Armand.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

Jun	PRESSIONS BAROMETRIQUES réduites à 0 de tempér. (haut de l'Observ. 65 m au-dessus du niveau de la mer).			TEMPERATURE DE L'AIR				TEMPERATURE moyenne de la mer	HUMIDITE RELATIVE moyenne en centièmes	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHERE							
	10 h. du matin	4 h. du soir	10 h. du soir	6 h. avant midi	12 h.   4 h. après midi	10 h.												
11	760.1	758.6	758.7	22.3	29.9	27.8	25.2	21.2	0.68	calme	beau.							
12	758.3	756.6	757. »	18.9	30.8	28.7	25. »	21.8	0.70	O. faible	très beau							
13	755.9	755.4	755. »	24.5	27.7	26.2	23.5	20.6	0.77	Id.	nuages épars.							
14	755.3	754.8	755.1	22. »	27. »	25.5	23.5	21.7	0.75	variable	très beau							
15	755.8	754.5	755.3	22.2	27.1	27.1	23.9	20.9	0.76	Id.	voilé							
16	757.7	757.1	757.8	23. »	23.2	23.9	22.5	22.3	0.70	E. fort	nuageux							
17	759.6	758.4	758.4	20.9	22. »	21.8	20.5	21.7	0.69	Id.	Id.							
DATES											11	12	13	14	15	17	18	
Observations :											Maxima	30.3	31. »	23.2	27.5	28.3	24.7	23.1
											Minima	20.2	17.1	18.5	18.9	19.2	20.1	18.2

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 11 au 17 Juin 1877.

CETTE. brick-goëlette, *St-Michel Archange*, français, c. Kogler, vin.  
 NICE. b. *l'Heureux*, id. c. Massa, sable.  
 ID. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.  
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.  
 ID. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, id.  
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Espanet, id.  
 ID. b. *la Fortune*, id. c. Moute, id.  
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Fornero, id.  
 ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Tarras, id.  
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Berni, id.  
 ID. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.  
 ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.  
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Ricord, id.  
 LAVAGNA. balancelle, *la Divina Providenza*, italien, c. Nicolini, ardoises.  
 FINALE. b. *Quatro Fratelli*, id. c. Ginocchio, ognons.  
 BASTIA. brick-g. *la Corse*, français, c. Confortini, charbon.  
 GOLFE JUAN. b. *la Fortune*, id. c. Moute, sable.  
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Espanet, id.  
 ID. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, id.  
 NICE. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.  
 Départs du 11 au 17 Juin 1877.  
 ST-TROPEZ. b. *St-Joseph*, français, c. Palmaro, f. v.  
 AVENZA. cutter, *Nuovo Esule*, italien, c. Pacci, sur l.  
 GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, français, c. Fornero, id.  
 ID. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.  
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.  
 ID. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, id.  
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Espanet, id.  
 ID. b. *la Fortune*, id. c. Moute, id.  
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Gabriel, id.  
 ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Tarras, id.  
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Berni, id.  
 ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.  
 ID. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.  
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Ricord, id.  
 ANTIBES. balancelle, *la Divina Providenza*, italien, c. Nicolini, sur lest.  
 GOLFE JUAN. b. *la Fortune*, français, c. Moute, id.  
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Espanet, id.  
 ID. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, id.  
 ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 17 MAI 1877. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distanc kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471 mixt.	473 mixt.	477 mixt.	481 dirt.	479 mixt.	501 mixt.	487 mixt.	499 mixt.
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.									
240	29 55	22 15	16 25	Marseille			mat.	mat.	mat.	soir	soir	
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	mat.	mat.	6 40	9 50	10 02		3 10	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 06	9 03	11 26	1 33	2 49		7 21	
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 04	10 03	12 23	2 22	3 51		8 17	
11	1 35	» 95	» 75	Nice } départ	8 19		12 40	2 37	4 21	6 »	8 35	
9	1 10	» 80	» 60	Villefranche-sur-Mer	8 30		12 56	2 49	4 33	6 11	8 47	
7	» 85	» 65	» 45	Beaulieu	8 37		1 03		4 40	6 18	8 54	
»	» »	» »	» »	Eze	8 45		1 11		4 49	6 26	9 02	
»	» »	» »	» »	Monaco	9 05		1 30	3 13	5 05	6 43	9 16	
»	» »	» »	» »	Monte Carlo	9 10		1 36	3 19	5 11	6 49	9 22	mat.
10	1 20	» 90	» 65	Menton	9 43		2 15	3 50	5 29	7 25	9 55	4 55
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille heure de Rome	11 45		4 07	6 03		9 55	3 40	6 28
173	19 15	13 55	9 65	Gènes	6 05		10 20	10 50		10 32	10 »	12 55
					soir		soir	soir	soir	Sanr	mat.	mat.

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distanc kilom.	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.	STATIONS	478 omn.	500 mixt.	482 omn.	486 mixt.	488 dirt.	492 mixt.	494 mixt.	498 mixt.
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris		6 30		10 24	12 23	3 25	6 50	10 16
10	1 20	» 90	» 65	Menton		7 03		11 »	12 59	4 05	7 24	10 50
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		7 25		11 20	1 18	4 26	7 44	11 12
»	» »	» »	» »	Monaco		7 38		11 31	1 25	4 34	7 51	11 18
7	» 85	» 65	» 45	Eze		7 51		11 44		4 50	8 05	
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu		7 59		11 52		4 58	8 13	
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer		8 06		12 06	1 49	5 06	8 22	11 42
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	mat.	8 18	mat.	12 18	2 01	5 18	8 34	11 54
47	5 75	4 30	3 15	Nice } départ	6 08		10 05	12 35	2 23	5 45	8 55	soir
173	21 30	16 »	11 70	Cannes	7 18		11 17	1 45	3 19	6 42	9 52	
240	29 55	22 15	16 25	Toulon	12 »		3 42	7 40	7 29	soir.	soir.	
				Marseille	2 20		5 57	9 45	9 05			
					soir	mat.	soir.	soir.	soir.			

**G<sup>d</sup> HOTEL DES BAINS à MONACO**

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adoindre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

**HOTEL DE LA PAIX**  
 Rue Basse, Monaco.  
 TABLE D'HÔTE. — PENSION.  
**PENSION FRANÇAISE**  
 Avenue Florestine.

**HOTEL VICTORIA**  
 (maison meublée).  
 tenue par Erasme Rey.  
 Boulevard de la Condamine.  
**SPLENDIDE HOTEL**  
 (Ancien palais de la Condamine)  
 OUVERT TOUTE L'ANNÉE

**RESTAURANT**  
 DE LA VILLA DES ORANGERS  
 TABLE D'HÔTE. — PENSION.  
 MONTE-CARLO  
**HOTEL DE LONDRES**  
 Appartements, chambres, table d'hôte

**HOTEL D'ANGLETERRE**  
 Rue du Tribunal, Monaco.  
 TABLE D'HÔTE. — PENSION.  
**HOTEL-RESTAURANT**  
 DE LA CODNAMINE  
 TABLE D'HÔTE. — PENSION.

**A VENDRE TERRAINS POUR VILLAS**  
 dans de belles positions. — Accès carrossable.  
 S'adresser à M. Désiré de Millo.

**CAFÉ A REMETTRE** pour cause de décès. — S'adresser au bureau du Journal.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 4877

35 minutes de Nice **MONACO — MONTE CARLO** 20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent le splendide **Hôtel de Paris**, le **Casino** et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

**SAISON D'HIVER.**

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qu'en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le **Casino** de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

**SAISON D'ÉTÉ.**

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

**Grand Hôtel des Bains** sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un **Casino** qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A **Monte Carlo**, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.